



COMPTE-RENDU DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ MEUSE ET TRIANGLE DE BILLARD DU 02 SEPTEMBRE 2017

Les clubs représentés sont : BAR-LE-DUC, COMMERCY, SAINT-DIZIER, LIGNY-EN-BARROIS, VARENNES-EN-ARGONNE et VERDUN.

Le président du CMTB, Christophe JAFFRÉ, ouvre l'assemblée générale du CMTB et remercie la présence des représentants des clubs permettant d'obtenir le quorum, et les membres du comité directeur présents. Il remercie aussi le club de Bar-le-Duc pour l'accueil de cette assemblée.

BUDGET

Pour la saison en 2016-2017, les recettes ont été de 2 365 € pour des dépenses de 3 695 €, soit un déficit de 1 330 €, résultat dû aux frais de remboursement n'étant prévisionnés au plus juste.

Pour les budgets suivants, il est proposé une ligne budgétaire fixe en début de saison et en cas de net dépassement, un ratio sera fait pour maîtriser le résultat final.

David Billas intervient pour une affaire au sujet d'un membre de son club qui n'a pas reçu de remboursement pour une finale jouée. Christophe rappelle les faits : aucune demande n'a été faite pour cette finale sachant que le club avait décidé d'aller vers d'autres partenaire, une demande complémentaire a été faite hors délai, d'où la décision de ne pas rembourser.

Il est rappelé que les demandes de participations aux frais doivent être faite 30 jours maximum après la compétition et que celle-ci peut être faite par le joueur directement en envoyant le formulaire disponible sur le site du CMTB.

BUDGET PREVISIONNEL

Les recettes pour 2017-2018 sont évaluées à 8 450 €.

Les dépenses seront ainsi réparties :

- achat de 2 billards de démonstration	1600€
- achat jeux de billes	4000€
- formation	350€
- frais compétiteurs	1500€
- frais divers	1000€

Les billards sont mis à disposition des clubs, moyennant un forfait de 30 € par prêt. Les clubs pourront ainsi bénéficier d'un support de démonstration, de promotion afin de faire connaître notre sport lors d'événements extérieurs.

Un débat s'ouvre sur une mauvaise compréhension des messages liés aux commandes de jeux de billes. Après échanges, les clubs réticents comprennent la démarche. Il est toutefois regrettable qu'il faille attendre l'assemblée générale pour déminer ce sujet abordé à toutes les réunions depuis un an. Les membres concernés du comité directeur sont disponibles pour expliquer davantage au cas où les correspondances écrites ne paraissent pas claires.

Le quitus est donné à l'unanimité des votants (2 abstentions) à la trésorière, Martine GROSJEAN, le président la remercie pour son travail.

Dans les dispositions administratives et financières, les clubs demandent à ce que le terme remboursement soit remplacé par participation au frais, ceci est accepté par le président et les membres du comité présents.

COMMISSION SPORTIVE

La saison sportive démarrera avec quelques changements notamment suite à la réforme fédérale du billard américain. Ces modifications ne sont pas encore faites sur le code sportif mais le seront très prochainement. La première version du calendrier est prête avec les dates jusqu'en décembre, les autres dates seront mises en place très rapidement après réception du calendrier de la Ligue Grand Est. Le travail de la commission sportive s'effectuera tout au long de la saison pour voir si des améliorations peuvent être apportées (par exemple, dupliquer le système sportif de la Ligue).

COMMUNICATION

En l'absence du président de la commission communication, le président demande aux clubs de bien vouloir prendre du temps afin d'alimenter le site internet, Jonathan qui n'est pas présent ce jour, aidera les personnes qui souhaitent s'investir.

FORMATION-JEUNESSE

En l'absence du président de la commission formation-jeunesse, Mickael Thierry motivé pour la formation aux "billards à poches" a déjà commencé le travail et voudrait par l'intermédiaire d'un questionnaire connaître les besoins des joueurs, celui-ci doit être encore travaillé avant une future diffusion et analyse.

ARBITRAGE

En l'absence du président de la commission arbitrage, ce point n'est pas détaillé mais le président du CMTB précise que le travail sera poursuivi pour faire en sorte que le contingent d'arbitre, notamment au billard américain, soit agrandi.

QUESTIONS DIVERSES

David Billas : *Pourquoi Patrick Coignet n'est pas déclaré champion Meuse et Triangle ?*

Réponse du président du CMTB : *Ce sujet déjà été abordé lors de réunion avec la commission sportive, la décision a été prise il y a quelques mois de ne pas attribuer le titre de champion Meuse et Triangle à un joueur n'étant pas licencié au CMTB. Désormais, cette disposition est inscrite sur le code sportif.*

Janny Kronner : *les billards du CMTB seront ils assurés par le CMTB ?*

Réponse du président du CMTB : *Je n'ai pas de réponse à apporter, je fais la remontée auprès de Jonathan qui rédigera une convention de prêt de matériel.*

L'Académie de billard de Saint Dizier rappelle qu'il dispose d'un billard carambole pouvant être mis à disposition dans les mêmes conditions que les billards du CMTB, le président du CMTB demandera l'ajout

de ce prêt dans la convention. Elle informe aussi la mise à disposition d'un système de diffusion sur internet sur simple demande, le président le remercie pour cette action et souhaite qu'une convention soit écrite afin de faire les choses correctement.

REMISE DES DIPLOMES

Le président du CMTB remet les diplômes aux représentants des clubs afin qu'ils soient donnés au récipiendaires.

Christophe remercie les personnes présentes et à nouveau les membres du comité directeur pour leur travail, il clôt cette assemblée générale ordinaire et invite les présents à un pot de l'amitié.

Le Président, Christophe JAFFRÉ,

Le Secrétaire, Stéphane LECLERC,

☎06 62 18 95 36

Secrétaire du CMTB : Stéphane LECLERC

✉stephane.leclerc@cmtbillard.com

• cmtbillard.com